

POUVOIR D'ACHAT

RECONDUCTION DE LA PRIME INFLATION

La **CFTC** demandait depuis juin 2023 au travers d'une **Intersyndicale avec nos collègues UNSA UNICAT, CFE CGC** la réédition en 2023 de la prime inflation pour tous les agents. Une annonce a été faite le 5/10/23, mais des questions demeurent :

POUR QUI ? POUR QUAND ? COMBIEN ?

DE 300 A 800€ BRUT DANS LA LIMITE DU REVENU BRUT ANNUEL DE 39000€

EXTRAIT DU COMMUNIQUE DU PRESIDENT :

' Zémorda Khelifi et moi-même avons demandé aux équipes de la Direction des Ressources Humaines d'étudier les éléments de mise en œuvre de cette prime : le cadre réglementaire, les possibilités offertes par l'État. Ce décret n'est à ce jour pas publié et il conviendra de vérifier les points techniques nécessaires pour sa mise en œuvre.

Mais notre volonté est de pouvoir, dès que le décret sera publié, soumettre cette mesure aux Organisations syndicales puis au vote du Conseil métropolitain de décembre, afin d'envisager ensuite un versement au plus vite aux agents'

ENSEMBLE, LUTTONS POUR NOTRE POUVOIR D'ACHAT !



Rejoignez la CFTC !